

## Table des matières

1	Affaires générales	1
2	Gazette	5
3	Conseil scientifique	5
4	Le pôle de Luminy	5
5	Secteur grand public	8
6	Enseignement	8
7	Publications	9
8	Rapport financier, année 2016	11

## 1. Affaires générales

### 1.1 – Situation générale

Depuis 2014, la SMF a un bilan comptable positif, c'est encore le cas en 2016. Il faut cependant rester vigilant sur plusieurs points très importants pour la pérennité de la SMF :

- notre structure informatique est fragile, nous devons donc la rénover et faciliter les conditions de travail des salarié(e)s ;
- le monde de l'édition scientifique est en pleine mutation, avec une demande certaine de nos collègues vers la numérisation de nos articles et ouvrages et la mise à disposition au plus grand nombre de nos publications ;
- notre nombre d'adhérents reste important, mais en baisse depuis quelques années.

Les salarié(e)s, à Paris comme à Marseille, ont poursuivi leur travail de fond pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la SMF. Cela continue et continuera en 2017, année pendant laquelle notre organisation et le site web feront l'objet d'une réflexion globale et d'une refonte.

1. Société Française de Physique.
2. Société Informatique de France.
3. Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles.
4. Société Française de Statistique.
5. Commission Française de l'Enseignement des Mathématiques.
6. Conseil Supérieur des Programmes.

### 1.2 – Adhérents

Le montant des cotisations n'augmente pas, cela sera encore le cas dans les années qui viennent. Malgré cela, le nombre d'adhérents baisse régulièrement : 1914 en 2013, 1891 en 2014, 1872 en 2015 et 1830 en 2016.

Une étude fine montre que nous perdons essentiellement des adhérents à l'étranger, alors que le nombre est stable en France. Suite à cette étude, nous réfléchissons à la façon d'inciter les plus jeunes de nos collègues à adhérer à la SMF, sur le modèle pratiqué par les autres sociétés savantes.

Nous comptons également sur de nouvelles initiatives (concours SMF junior, semaines CIRM-SMF, tribunes...) pour augmenter la visibilité de la SMF et ainsi susciter des adhésions.

### 1.3 – Prises de position

À l'initiative de la SMF, un groupe de travail s'est mis en place pour rédiger une tribune destinée aux candidat(e)s à l'élection présidentielle. Ce groupe a rassemblé des représentant(e)s de la SFP<sup>1</sup>, de la SIF<sup>2</sup>, de la SMAI<sup>3</sup>, et de la SMF. Le but était d'interpeller les candidats sur les sujets liés à l'enseignement et la recherche. La tribune a été publiée le 22/03/2017 dans le journal *Le Monde*, et diffusée très largement via tous nos canaux.

La SFDs<sup>4</sup>, la SMAI et la SMF travaillent en étroite concertation sur plusieurs sujets ; la réforme des programmes du collège en cours a souvent été au cœur de nos échanges, en lien étroit avec la CFEM<sup>5</sup> et le CSP<sup>6</sup>, voir le paragraphe sur l'Enseignement.

À l'occasion des tests TIMSS et PISA, ainsi que de la médaille d'or du CNRS de C. Voisin, la SMF a reçu de nombreuses sollicitations journalistiques,

et s'est efforcée de relayer le point de vue de la communauté auprès du grand public. De façon plus générale, la SMF est sollicitée par les médias (quotidiens, hebdomadaires, radio) pour connaître les positions de la communauté mathématique française sur les grands sujets scientifiques (mais aussi par nos associations partenaires) et semble l'être de plus en plus ces derniers temps. Cela atteste du rôle central joué par la SMF au sein de la communauté, de sa représentativité, de la qualité de ses actions et de sa réactivité.

#### 1.4 – Droits de l'homme

Les trois sociétés savantes SMF, SFDS et SMAI ont poursuivi leur mobilisation pour soutenir les universitaires de Turquie. Le témoignage du mathématicien Kivanç Ersoy, arrêté à la suite de la signature de la pétition d'*Academics for peace* en mars 2016 et toujours en attente d'acquiescement, est paru dans la *Gazette des Mathématiciens* (numéro 151, janvier 2017) et a été relayé dans la revue de presse de janvier 2017 d'*Image des Mathématiques*. Pour dénoncer les purges dans l'enseignement supérieur consécutives à la tentative de putsch en Turquie de juillet 2016, une lettre a été adressée par la SMF, SFDS et SMAI aux responsables turcs en septembre 2016. En soutien à la recommandation du Conseil Scientifique du CNRS de novembre 2016, les trois sociétés ont diffusé un texte d'information pour affichage dans les laboratoires et présentation lors des conférences (CIRM et IHP). La SMF a également relayé les appels au boycott de Tübitak (l'équivalent turc du CNRS), faisant partie des recommandations du Conseil Scientifique du CNRS d'avril 2017. Enfin, la SMF a décidé de soutenir la « Marche pour les sciences » du 22 avril 2017, en protestation des mesures prises par le gouvernement américain, dans un contexte où la liberté universitaire est également menacée en Hongrie et Russie par des fermetures d'universités.

#### 1.5 – Parité

Une veille a été effectuée pour suivre l'évolution de la présence féminine dans la communauté au sens large (recrutements, conseils...) et le respect de certaines règles (notamment concernant les comités de sélection). La troisième journée parité a eu lieu en juillet 2016 et a été un grand succès. Un compte-rendu en a été fait dans la *Gazette*, dont la

rubrique « parité » a recueilli tout au long de l'année des témoignages, analyses et recensions diverses. La SMF va maintenir sa vigilance et compléter ses actions pour que les mathématiciennes occupent dans la communauté une place plus conforme à celle qu'elles occupent en amont des parcours de formation.

#### 1.6 – Rencontres et colloques

**Journée des lauréats de l'Académie des sciences.** Le cycle « Des mathématiciens primés par l'Académie des Sciences » existe depuis plusieurs années, en partenariat avec l'Académie des Sciences. La journée, organisée conjointement avec la SMAI, n'a pas pu être planifiée en 2016, une « double » journée le sera en automne 2017 probablement à l'IHP.

**Congrès SMF 2016.** Les « Journées annuelles » de la SMF étant de moins en moins fréquentées, celles-ci ont été remplacées en 2016 et 2017 par d'autres événements. C'est probablement la position qui sera conservée dans les années qui viennent.

En 2016, le premier congrès de la SMF a eu lieu à Tours du 6 au 10 juin. Cette première conférence a été un grand succès : plus de soixante exposés, les plénières en matinée donnés par des mathématicien(ne)s reconnu(e)s, et toutes les sessions parallèles des après-midis ayant laissé une large place aux jeunes. Cet équilibre, ainsi que le large spectre des mathématiques couvert, a permis aux participant(e)s (plus de 220) d'avoir un panorama des mathématiques actuelles. Une conférence grand public de G. Besson, suivie par environ 300 spectateurs, a précédé la remise du Prix d'Alembert, avec une table ronde autour de l'enseignement (sur la thématique « Quelles mathématiques pour le futur scientifique? »), et une autre sur le financement de la recherche.

La réussite du congrès est en grande partie due aux collègues d'Orléans et Tours qui l'ont organisé. Elle reflète une demande de la communauté, et ce congrès s'inscrit donc déjà dans le temps. Le prochain congrès SMF 2018 aura lieu à Lille du 4 au 8 juin 2018. M. Maida en est la présidente du comité d'organisation, E. Breuillard le président du Conseil Scientifique.

7. <http://smf.emath.fr/content/etats-de-la-recherche-presentation>

**Rencontres scientifiques de la SMF.** La SMF organise de manière régulière les sessions « États de la Recherche »<sup>7</sup>. Le choix des thématiques et des organisateurs est effectué par un Comité Scientifique, composé de F. Boyer (responsable), V. Calvez, X. Caruso, J. Grivaux, F. Pène, M. Zani et B. Rémy, rédacteur en chef de *Panoramas et Synthèses*.

Trois sessions des États de la Recherche se sont déroulées en 2017 :

- « Géométrie algébrique dérivée et interactions », organisée par B. Toën et M. Vaquié à l'Institut Mathématique de Toulouse du 12 au 15 juin,
- « Structured Regularization for High-Dimensional Data Analysis », organisée par Y. de Castro, G. Lecué et G. Peyré à l'Institut Henri Poincaré à Paris du 19 au 22 juin,
- « Mathématiques pour la détection et l'attribution du changement climatique », organisée par A.-L. Fougères et P. Naveau au Centre CNRS d'Aussois du 4 au 29 septembre.

Une nouvelle initiative a été portée par la SMF en 2016. Nous nous proposons de soutenir deux semaines de conférences au CIRM, en finançant chacune d'entre elles à hauteur de 50% maximum des dépenses engagées. Ces semaines CIRM-SMF doivent porter sur des thématiques actuelles, et faire une large place aux plus jeunes de nos collègues en prévoyant des cours et leur réservant des créneaux spécifiques pour présenter leurs travaux. Un appel d'offres a eu lieu du 15/11/2016 au 15/01/2017 pour sélectionner ces deux semaines. Le choix des deux semaines a été fait par le Conseil Scientifique de la SMF en février 2017, et sera confirmé par le Conseil Scientifique du CIRM en juin 2017.

### 1.7 – Concours SMF junior

En juin 2016, la SMF avait approuvé l'organisation d'un « Concours SMF junior ». Le principe est de proposer aux étudiant-e-s de moins de 25 ans encore inscrits en licence ou master de se regrouper par équipe d'au maximum trois personnes, afin de résoudre 10 questions de mathématiques en 10 jours, du 2 au 11 mai 2017. Le président du concours est P. Pansu, assisté de J. Barral, J. Le Rousseau et R. Marchand. La collecte des sujets (dont la solution doit être soumise au jury, et n'être écrite sur aucun document accessible) a eu lieu du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 janvier 2017. Plus de 100 équipes se sont inscrites, venant de toute la France.

Les lauréats ont été connus fin mai, et les prix

(allant de 250 à 750 euros, des adhésions gratuites à la SMF et des livres) ont été remis le jour de l'Assemblée Générale, le samedi 10 juin à l'IHP. J.-P. Kahane a fait un exposé lors de cette remise de prix.

### 1.8 – Prix Marc Yor

Le prix Marc Yor en probabilités a été institué par la SMAI et la SMF en avril 2016, avec le parrainage de l'Académie des Sciences, pour honorer la mémoire de Marc Yor, grand mathématicien français disparu en janvier 2014. Ce prix vise à récompenser chaque année une jeune mathématicienne ou un jeune mathématicien spécialiste des probabilités exerçant en France; il est destiné à promouvoir les probabilités et leurs applications. Le premier prix Marc Yor a été décerné à C. Bordenave, par un jury présidé par J.-P. Kahane.

### 1.9 – Relations avec les autres sociétés savantes et associations

Les échanges avec la SFDS, la SMAI, la SIF et *femmes & mathématiques* sont nombreux, et concernent tous les domaines d'activité de nos sociétés : la tribune mentionnée précédemment, le numéro commun *MATAPLI/Gazette* en hommage à M. Yor, le Prix Marc Yor, le Programme « Interfaces » du CIRM. La SMF s'est également proposée pour être partenaire du Forum Emploi Maths en 2017, qui est organisé par la SMAI, la SFDS et AMIES.

La SMF a participé à la réunion annuelle des présidents des sociétés membres de l'EMS qui s'est tenue en mars 2017 à Lisbonne.

Enfin, la SMF travaille toujours en étroite collaboration avec *Cap'Maths* et *Animath* à qui elle a apporté un soutien important au cours des années précédentes. En 2016 et 2017, la SMF a coordonné plusieurs comités de préparation au futur d'Animath.

### 1.10 – Vie interne de la Société

**Refonte du site web.** Suite au constat de la fragilité de notre système informatique et de notre site web (notamment dû à un manque d'évolutivité), il a été décidé en 2016 par la SMF de prévoir une refonte de ces deux parties cruciales pour notre fonctionnement et notre image. C'est l'occasion tout d'abord

de remercier tous les bénévoles (notamment M. Demazure et L. Koelblen, mais aussi D. Bitouzé pour la *Gazette*) qui ont œuvré depuis des années au fonctionnement de la SMF. Un groupe de travail, constitué de V. Berthé, G. Grancher, C. Imbert, T. Richard, C. Ropartz, et coordonné par S. Seuret, a établi un cahier des charges, puis a chargé le cabinet VTS-can de la recherche d'une Agence qui prendra en charge la refonte de notre système informatique et du site web.

VTS-can a sélectionné 4 agences, et après plusieurs entretiens téléphoniques, une soutenance a été organisée le 6 janvier 2017, à l'issue de laquelle la SMF a choisi Smart Agence. Depuis février 2017, nous travaillons en étroite collaboration avec eux à la refonte de notre système informatique et de notre site web. Ce chantier ambitieux devrait se terminer en automne 2017.

Un tel chantier nécessite l'approbation de l'ensemble du personnel, et sa participation. Ainsi, tous les salariés sont impliqués dans ce projet, qui est crucial pour la pérennité dans le temps de la SMF, ainsi que pour son développement (pour favoriser l'accès et la lisibilité des publications, par exemple).

**Personnel salarié.** La SMF emploie pour ses activités propres (hors CIRIM) l'équivalent de 5 emplois à temps plein. La coordination entre les différents postes continue de progresser, et sera repensée dans le cadre de la refonte mentionnée ci-dessus.

**Sous-traitants, bénévoles.** La SMF fait appel à des sous-traitants, pour la composition et l'impression des revues et des livres, pour les opérations de routage, la gestion du parc informatique et la sauvegarde et le suivi des données de comptabilité. De nombreux bénévoles participent aussi à ces tâches diverses. Certaines de ces procédures seront à repenser dans le cadre de la refonte de notre site web et du système informatique en 2017.

### 1.11 – Actions de communication

Nous avons à notre disposition plusieurs canaux pour diffuser nos informations.

L'envoi d'une lettre mensuelle d'information aux membres permet de garder un contact régulier, et le mot du président dans la *Gazette* d'évoquer les actions en cours et de les situer dans un contexte plus global.

Le site web nous permet d'être réactif ; malgré son aspect peu attractif, il est de plus en plus fréquenté (plus de 15% de visites en plus chaque année). La refonte nous ouvrira d'autres possibilités et mettra en valeur toutes nos actions et nos publications.

Le compte twitter SMF, alimenté presque quotidiennement, devient un outil de communication incontournable : nous avons atteint en mars 2017 les 1 000 tweets et les 1 500 abonnés. Cela démontre que ce moyen est adapté à la SMF et à nos missions. En 2017, une équipe de communication sera montée pour coordonner l'ensemble des messages, articles, dossiers, points de vue, que nous diffusons, et pour les adapter à nos divers canaux de communication.

Tous ces moyens sont amenés à évoluer dans leur forme et leur fond dans le cadre de la refonte du site web.

### 1.12 – Soutien et parrainage de prix

**Prix AMIES.** L'AMIES<sup>8</sup> a lancé en 2013 un prix destiné à promouvoir les thèses *Mathématiques Entreprises* soutenues en 2012. Ce prix est parrainé par les trois sociétés savantes SFDS, SMAI et SMF. La proclamation des résultats du Prix AMIES 2016 a eu lieu le 14 décembre à l'IHP ; le lauréat est P. Gaillard (EDF, Université Paris-Sud).

**Prix Szolem Mandelbrojt.** L'institut français de Pologne et l'Ambassade de France en Pologne, en partenariat avec la SMF, avaient créé en 2015 le Prix Szolem Mandelbrojt, visant à récompenser des recherches polonaises d'excellence dans le domaine des mathématiques. Ce prix s'adresse aux chercheurs polonais de moins de 45 ans conduisant des recherches dans le domaine des mathématiques fondamentales ou appliquées. Le premier lauréat de ce prix a été A. Langer (géométrie algébrique) qui a disposé d'un mois d'invitation au Laboratoire J. Dieudonné à Nice en juin 2015. Le prix n'a pas été décerné en 2016, et a été relancé en 2017. Il a été attribué à Slawomir Dimew (Pologne).

**Prix Hamidoune.** Ce prix a été créé en 2011 à l'initiative d'amis et collègues du mathématicien Y. Ould Hamidoune et vise à encourager l'enseignement et la recherche en Mauritanie. Il est soutenu par les autorités académiques mauritaniennes ainsi

8. Agence pour les Mathématiques en Interaction avec les Entreprises et la Société.

que par divers partenaires étrangers. Comme les années précédentes, la SMF a donné son parrainage pour le prix 2016 et soutenu la dotation de ce prix en offrant des livres.

## 2. Gazette

Après une période de mutation profonde, la Gazette n'a pas connu de grand changement cette année. Son comité de rédaction a toutefois vu plusieurs départs et arrivées. D'une part, M. Quéffelec et B. Helffer, arrivés en fin de mandat, ainsi que J. Déserti, ont quitté le comité. D'autre part, F. Kassel et R. Tessera ont rejoint l'équipe de rédaction.

Concernant le contenu de la Gazette, la rubrique « Diffusion des savoirs » a trouvé sa place. La « Tribune libre » a été particulièrement utilisée, se faisant le porte-voix de sujets très variés : financement de la recherche, situation en Turquie, problèmes de genre ou lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle. Cela témoigne de l'intérêt porté par les lecteurs pour cet espace d'expression qui leur est offert. Le contenu des articles mathématiques a concerné à la fois des avancées mathématiques récentes, l'histoire des mathématiques et la philosophie. Deux dossiers ont été respectivement consacrés à la théorie des modèles et au congrès SMF 2016. Enfin, la rubrique « Carnet » a rendu hommage à plusieurs collègues disparus. Un numéro spécial consacré à J.-C. Yoccoz paraîtra fin 2017.

## 3. Conseil scientifique

**Composition actuelle.** Le Conseil Scientifique a été renouvelé partiellement : il a vu l'arrivée de K. Belabas (théorie des nombres, Bordeaux). Rappelons que les principales fonctions du CS sont :

- valider les parrainages par la SMF de colloques. Le Conseil vérifie que le comité a tenu compte de divers équilibres dans les comités et parmi les conférenciers invités (parité, équilibre Île-de-France-Provence-Étranger, jeunes collègues) et incite à la participation des jeunes (tarifs préférentiels, présence de minicours adaptés au niveau doctoral, séances posters...);
- valider les nominations aux comités de rédaction des revues de la SMF (cette activité est en fait plus qu'une validation : le Conseil est parfois amené à proposer des membres, notamment quand la revue évolue, et à veiller

aux critères d'équilibre entre secteurs des mathématiques, parité, équilibre Île-de-France-Provence-Étranger, et inclure des jeunes collègues), mais tout ceci sans afficher de quotas, trop contraignants pour des nombres de membres aussi faibles ;

- procéder à des nominations de membres de jurys de prix ;
- proposer des candidats à des prix, lorsque le Conseil est sollicité par des comités de prix ;
- il a également une activité d'évaluation scientifique de dossiers (semaines CIRM-SMF, Prix Mandelbrojt).

Le fonctionnement du Conseil s'effectue par email. Mais il a eu une réunion physique le 10 février à l'IHP, pour discuter (avec le président de la SMF et la responsable des publications) de l'ensemble de ses activités et réfléchir aux critères qu'il utilise lors de ses décisions. Il paraît utile que cette réunion du Conseil soit annuelle. Pour l'an prochain, une partie de la réunion se tiendra avec l'ensemble des directeurs des comités de rédaction de la SMF, et permettra de discuter avec eux des évolutions des lignes éditoriales et des critères retenus pour le renouvellement des comités éditoriaux. Il a été décidé lors de cette réunion que, à l'avenir, une certaine proportion des membres du Conseil pourra résider à l'étranger.

## 4. Le pôle de Luminy

### 4.1 – La maison de la SMF

Son rôle est de prendre en charge les publications de la SMF envoyées par les imprimeurs (réception, stockage, expédition, vente au numéro...).

La maison de la SMF travaille en étroite collaboration avec les secteurs des publications, des publicités et de la comptabilité.

L'équipe est constituée aujourd'hui de l'équivalent de 1,5 temps plein ; le responsable de l'équipe est C. Munusami et une nouvelle salariée, M.-F. Kousémon, a été engagée en décembre 2014. Cette dernière présente la SMF aux nouveaux congressistes en début de semaine, tient un stand de vente des publications de la SMF chaque mardi et jeudi et contribue enfin à une présentation de qualité de nos ouvrages dans l'enceinte du CIRM. Des améliorations ont été effectuées concernant le stand (situé à la sortie de l'auditorium du CIRM) : espace délimité dédié à la SMF avec affiches, tracts publicitaires et exposition des publications. Avec l'accord de P. Fou-

lon, une présentation plus visible de la SMF dans les locaux du CIRM a aussi été réalisée. Il résulte de toutes ces actions une amélioration de notre diffusion sur le site du CIRM. En 2016, les ventes sur place se montent à 6 500 euros, ce qui est inférieur au chiffre de 2015 ; il est vrai que cette année-là, nous avons réalisé une très grosse vente pour le compte d'un universitaire chinois.

En 2016, la maison de la SMF a réceptionné environ 8 500 ouvrages malgré la politique de réduction du nombre d'impressions. Grâce au pilonnage effectué récemment, l'espace dédié au stockage des collections s'est substantiellement agrandi. Des efforts sont faits pour gérer ce stock de la façon la plus rationnelle possible malgré l'impossibilité temporaire d'utiliser le monte-charge interne. Nous attendons avec impatience la visite de l'expert cet été qui nous dira si les micro-pieux ont stabilisé l'édifice et si on peut remettre en service ce fameux monte-charge. Pour l'instant, un réaménagement complet du rez-de-chaussée a été effectué. Nous travaillons à améliorer nos deux lieux d'exposition, en particulier, en modernisant les rayonnages de présentation des livres et revues.

La politique de dons d'ouvrages suit son cours ; M. Peigné a suivi l'envoi de livres en Afrique du sud.

Nous mettons à disposition du CIRM, pendant les travaux prévus en 2017-2018, une salle au rez-de-chaussée et un bureau au premier étage.

## 4.2 – CIRM 2016

### Fréquentation

Concernant le nombre de visiteurs, le CIRM demeure le plus grand centre d'accueil de conférences en mathématiques dans le monde avec un total de 3 406 participants en 2016 pour l'organisation de 50 semaines de rencontres. Ce chiffre est comparable à celui de l'année passée (3 521).

Le nombre total de participants provenant d'institutions étrangères est de 44%, en légère baisse par rapport à l'année passée. Après la très forte hausse de la pression scientifique en 2014, qui avait abouti malheureusement à devoir refuser des dossiers excellents faute de place, la pression scientifique est redevenue plus gérable en 2015 et 2016, mais elle remonte très fortement en 2017. Enfin, il est encourageant de souligner que le nombre de

mathématiciennes au CIRM reste soutenu à 20% de femmes participantes en 2016.

Le CIRM bénéficie du soutien renforcé (depuis 2012) de l'INSMI<sup>9</sup>, d'une dotation du MENESR, de dotations des collectivités locales (Région et Ville) ainsi que de financements des laboratoires d'excellence CARMIN et ARCHIMEDE qui apportent un complément financier important et nécessaire lui permettant de se maintenir au niveau de certains des meilleurs centres d'accueil internationaux (à noter que certains ont des financements bien plus importants).

La Chaire Jean-Morlet (dont on rappelle que le salaire est supporté par Aix-Marseille Université) continue d'attirer des leaders scientifiques du monde entier, proposant des programmes de grande qualité qui influent directement sur le nombre croissant de chercheurs étrangers visitant le CIRM.

### Bilan des activités scientifiques

Sur un total de 50 semaines de rencontres organisées, le centre a accueilli :

- 37 conférences et écoles ;
- 16 petits groupes ;
- 23 recherches en binôme ;
- 11 semaines de sessions thématiques : CEMRACS (6 semaines) et mois thématique (5 semaines) ;
- 2 semestres de Chaire Jean-Morlet.

### La Chaire Jean-Morlet.<sup>10</sup>

- janvier à juin 2016 : D. Prasad (TIFR Mumbai) et V. Heiermann (IM). Thème : Relative Aspects in Representation Theory, Langlands Functoriality and Automorphic Forms ;
- août 2016 à janvier 2017 : M. Lemanczyk (université de Torun) et S. Ferenczi (IM). Thème : Ergodic Theory and Dynamical Systems in their Interactions with Arithmetic and Combinatorics ;
- la co-édition Springer - SMF « Jean-Morlet Series » qui permet la publication des travaux de recherche menés au CIRM par les différents porteurs de la Chaire a sorti son premier volume consacré aux Probabilités (semestre Kistler-Gayraud). Le volume 2 a été repoussé à l'été 2017 et sera consacré à la Théorie ergodique (semestre Hasselblatt-Troubetzkoy).

9. Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions.

10. [www.chairejeanmorlet.com](http://www.chairejeanmorlet.com)

Les deux binômes des semestres de 2016 ont également prévu de sortir un ouvrage.

**LabEx CARMIN.** Ont été soutenus cette année :

- 2 écoles CIRM-IHP;
- 4 événements Chaire Jean-Morlet;
- 1 session thématique;
- 4 écoles;
- 11 rencontres jeunes chercheurs;
- la Bibliothèque Mathématique Audiovisuelle (5 conférences filmées chaque semaine) compte aujourd'hui 900 vidéos. Ces vidéos sont maintenant dotées de DOI et sont téléchargeables à partir de la plateforme commune CARMIN.

**LabEx ARCHIMEDE.**

- 11 rencontres labellisées au total dont 4 pour le mois thématique et 4 pour la Chaire Jean-Morlet.

**De nouveaux programmes en construction.** Le CIRM va élargir son offre scientifique dans le cadre de son extension immobilière (programme pluriannuel Mathématiques, Mathématiques en Interactions, Semaines SMF et programme Interface). Le détail des appels d'offre est en ligne sur le site du CIRM. La réflexion cette année a principalement porté sur le développement du programme Interface - Formation de haut niveau en immersion pour les acteurs du monde économique. L'objectif cible est de 10 séances de 3 jours par an. Un comité de pilotage a été créé avec comme présidente M. Esteban (CEREMADE), comme Vice-président J.-P. Tual (Industrie-Gemalto) ainsi que des représentants des tutelles, des sociétés savantes, des labex et quatre industriels.

### Immobilier : projet 2R-CIRM

Le projet 2R-CIRM a été inscrit dans le CPER<sup>11</sup> en juin 2015. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au CNRS. Suite à un concours d'architectes lancé en décembre 2015, un projet a été retenu en juin 2016. Une phase transitoire de préparation au démarrage des travaux a débuté dès 2015 avec le déplacement de bureaux, une centralisation des services désormais dans la Bastide. Le déplacement des archives à la Maison de la SMF est en cours. Le

11. Contrat de Plan État-Région.

permis de construire pour le projet a été déposé en février 2017. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2017 pour une livraison du bâtiment au dernier trimestre 2018. Le bâtiment comprendra :

- une nouvelle salle de conférences de près de 100 places;
- une salle rénovée d'une trentaine de places;
- au moins 20 chambres supplémentaires (dont trois chambres pour des familles et deux pour des personnes à mobilité réduite),

pour un coût global de 2100 k€ (construction) et 500 k€ (équipement).

### Immobilier : projet Extension du Restaurant

La maîtrise d'ouvrage est portée par la SMF. Pour assurer la synergie complète des projets du CIRM, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre au même cabinet d'architecture que pour le projet 2R-CIRM. Il s'agit du cabinet AWA (architecte J. Wafflard). Le budget prévisionnel est de 850k€.

### Agenda d'Accessibilité Programmée

Le budget a pu être réduit de 340 k€ à 200 k€ grâce à la prise en compte globale de l'accessibilité dans les projets évoqués ci-dessus. Le projet a obtenu la validation de la Préfecture en février 2017.

### De la préparation à la valorisation des événements scientifiques : une offre digitale riche et visible

- Tous les événements scientifiques ont leur propre mini-site dédié en français et en anglais.
- Cinq conférences par semaine sont filmées (dont une indexée). Le fonds ainsi constitué contient des exposés de recherche avec indexation par mots clés, des films et interviews grand public et des films thématiques. Plus de 900 films sont ainsi mis en ligne sur la Bibliothèque Mathématique Audiovisuelle (avec toutes les fonctionnalités d'une recherche documentaire de haut niveau sur une base de films catalogués et enrichis) et sur YouTube (qui enregistre une fréquentation impressionnante de près de 18 000 vues par semaine).

- Le succès des réseaux sociaux permet une diffusion des informations rapide et visible dans le monde entier.

### Réunions, visites et échanges internationaux

- Participation à la session annuelle du consortium européen ERCOM<sup>12</sup> en avril 2016 en Russie.
- ERCOM soutient une politique d'échange de savoir et de savoir-faire inter centres. Le CIRM a été de nouveau sollicité pour accueillir la secrétaire générale et la responsable des rencontres de l'institut Isaac Newton de Cambridge.
- Tenue d'un stand CNRS-SMF-CIRM au Congrès européen 7ECM Berlin en juillet 2016, qui a connu une belle fréquentation.
- Participation au Heidelberg Laureate Forum en septembre 2016 en Allemagne.
- Le CIRM répond à des appels d'offres internationaux. La Chaire Jean-Morlet a reçu un soutien financier important de la NSF pour la Chaire Morlet Prasad-Heiermann.

### Conclusion

L'année a été une fois encore scientifiquement riche. Le projet 2R-CIRM et Extension Restaurant ouvrent de nouvelles perspectives très importantes pour l'élargissement de l'offre scientifique du CIRM à l'horizon fin 2018.

## 5. Secteur grand public

La SMF continue à avoir une activité intense dans ce secteur : cycles de conférences, événements, partenariats.

**La demi-journée grand public au congrès SMF 2016.** Lors du premier congrès SMF qui a eu lieu en 2016 à Tours, une demi-journée visait le grand public. Après une table ronde sur l'enseignement sur le thème « Quelles mathématiques pour le futur scientifique? », G. Besson a donné devant 300 personnes une conférence intitulée « La conjecture de Poincaré : une épopée mathématique ».

12. European Research Center on Mathematics.

13. Bibliothèque nationale de France.

**Search committee pour Animath.** La SMF est membre de droit du conseil d'administration de l'association *Animath*. Ce dernier a constitué un *search committee* pour aider au renouvellement de l'équipe dirigeante de cette association d'envergure nationale. C. Imbert représentait les trois sociétés savantes de mathématiques dans ce comité qui devrait bientôt rendre ses conclusions.

**Un texte, un mathématicien.** Ce cycle de conférences organisé en partenariat avec la BnF<sup>13</sup> et l'association *Animath* rencontre toujours un vif succès, avec le grand auditorium toujours attentif et bien rempli et des vidéos de qualité à visionner en différé.

**Une question, un chercheur.** Ce cycle de conférences est organisé avec la Société française de Physique, l'Institut Henri Poincaré et l'Union des professeurs de classes préparatoires scientifiques (UPS). Il est composé d'une conférence de mathématiques et d'une conférence de physique. La conférence de physique était cette année donnée par K. Kotera, à l'Institut d'Astrophysique de Paris en février. La conférence de mathématiques a été donnée par S. Mallat à l'Institut Henri Poincaré : pas moins de 120 participants pour écouter parler d'analyse de données!

**Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques.** Comme les années précédentes, la SMF participe à ce salon qui se tient place Saint-Sulpice et dont le thème en 2017 est « Mathématiques et Langages ». Elle s'associe avec les autres sociétés savantes de mathématiques, la Société française d'Informatique et l'association *Femmes et Mathématiques*.

## 6. Enseignement

### 6.1 – Commission Enseignement

Celle-ci s'est réunie le 23 septembre 2016 ; on y a fait le point sur la participations de ses membres aux divers groupes de travail auxquels participe ou a participé la SMF.

Le questionnaire sur l'enseignement des mathématiques discrètes en licence va être affiné.

Il y a des départs annoncés et la décision est prise de rechercher des candidats pour intégrer la



Commission. Des propositions seront faites lors de la prochaine réunion prévue en juin 2017.

## 6.2 – Réunions organisées en partenariat avec la SMAI

**Responsables de préparation à l'agrégation (14 octobre 2016).** Celle-ci a permis non seulement de recueillir des informations du directoire du jury, mais surtout, des échanges très nombreux entre les participants sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs universités avec en particulier un débat sur l'agrégation « Docteurs ».

**Responsables de master MEEF second degré parcours mathématiques (03/02/2017).** Deux réunions ont eu lieu. La première était une rencontre entre le jury du CAPES et les responsables de master. La deuxième avait pour but de traiter des problèmes rencontrés dans ces masters (gestion de l'hétérogénéité du public, problème des reçus/collés, formation en master 2, formation des vacataires...)

**Formateurs en mathématiques dans les masters MEEF premier degré (22/05/2017).** C'est à la demande de ceux qui étaient présents lors de la réunion « second degré » que cette réunion a été organisée. Les sujets abordés ont été : la place des mathématiques dans le master 1<sup>er</sup> degré et dans les oraux de concours, les possibilités de pé-professionalisation en licence...

## 6.3 – Groupes de travail auxquels participe la SMF.

**Math-Info.** SFDS, SIF, SMAI, SMF. Le document rédigé au cours de l'année 2015/2016 a été finalisé en septembre 2016. Une présentation de ces travaux a été faite lors du Comité Scientifique de l'ADIREM en décembre 2016

**Math-lycée.** SMF, UPS, SMAI, SFP sur les programmes de lycée. Des propositions ont été faites pour le programme de Seconde en parallèle avec ce qui se fait pour la physique et la chimie.

**Groupe interdisciplinaire.** CFEM, SIF, SFP, SMF, APMEP, IREM, UdPPC<sup>14</sup>. Ce groupe s'est formé suite à la réunion du Comité Scientifique de l'ADIREM; il a rédigé une contribution sur l'enseignement pour la tribune des sociétés savantes. Il réfléchit aux programmes de lycée dans le cadre de l'interdisciplinarité.

Par ailleurs, une rencontre avec le « Comité pour l'enseignement des Sciences de l'Académie des Sciences » a eu lieu en janvier 2017. Avec l'UPS, la SFP et l'UdPPC, nous avons présenté nos constatations et quelques pistes pour résoudre les graves problèmes de l'enseignement des sciences au lycée, en particulier dans les filières à vocation scientifique.

## 6.4 – La SMF membre de la CFEM.

Au côté de la CFEM, la SMF participe au Comité de suivi de la Stratégie « mathématiques ». À ce titre, les représentants de la SMF à la CFEM ont participé à des rencontres avec le Cabinet de la Ministre de l'Éducation nationale, ainsi qu'à une rencontre avec l'IGEN qui avait été chargé d'une mission sur la formation des vacataires. La SMF a aussi pris part à l'organisation du *forum Mathématiques vivantes* qui a eu lieu en mars 2017.

# 7. Publications

Le dynamisme de la maison d'édition SMF se confirme, tant dans ses réalisations et ses projets, que dans la poursuite résolue de sa transition vers le numérique.

Quelques chiffres tout d'abord : la SMF, ce sont 4 revues, 5 collections d'ouvrages, et par an, 7 500 pages originales de mathématiques, 3 millions de pages imprimées, 50 000 volumes produits.

**Production et projets.** Les retards sur le traitement des textes ont été résorbés, en particulier pour le *Bulletin* et les *Mémoires*. La régularité de sortie des publications est désormais satisfaisante, avec une vigilance maintenue face à cette priorité. Nous comptons également sur la refonte du site web pour obtenir une augmentation des soumissions, des ventes et des abonnements.

Le travail autour de la politique des prix et des quantités de tirages se poursuit. Une campagne de

14. Union des Professeurs de Physique et de Chimie.

réimpressions d'épuisés est menée en même temps qu'une étude des modèles économiques correspondants pour l'impression.

La SMF continue sa politique de diffusion et de présentation de ses publications, que ce soit à la cellule, mais aussi lors de divers stands, par exemple lors des séminaires Bourbaki, à la BnF, ou encore lors des ventes spéciales via le site internet de la SMF. Le contrat de traduction avec Springer va de plus consolider la mise en valeur de la maison d'édition à l'international. Par ailleurs, nous avons mis fin au contrat de diffusion avec EDP sciences.

La SMF est particulièrement active dans la recherche de nouveaux textes. Une politique de sollicitation de projets éditoriaux a ainsi été lancée, en particulier en direction du Cirm et du Centre Émile Borel (CEB) dans le cadre des trimestres thématiques de l'INP. À noter également plusieurs projets en cours autour de textes de J.-C. Yoccoz dans les diverses collections de la SMF et de beaux ouvrages à anticiper du côté de *Documents Mathématiques*, dont en particulier un projet autour des travaux de Y. Meyer.

**Comités et lignes éditoriales.** De nombreux renouvellements simultanés dans les comités de rédaction ont eu lieu ou sont à anticiper. Une réflexion a été menée à ce sujet en concertation avec les responsables de collections et le Conseil Scientifique. La démarche est la suivante : le comité de rédaction collecte et réfléchit à une liste de noms et la soumet pour validation au Conseil Scientifique qui veille à l'équilibre des thématiques. Plusieurs noms peuvent être ainsi proposés pour un même renouvellement ou entrée de membre de comité. Il y a également un consensus sur le fait que les comités doivent respecter les équilibres divers. La résolution suivante a ainsi été validée par le Conseil d'Administration.

« Le Conseil d'Administration de la SMF est attentif aux équilibres suivants dans les comités de rédaction de la SMF :

- équilibre de genre,
- équilibre thématique,
- équilibre géographique avec une présence internationale,
- équilibre en termes d'âge. »

Une réflexion est à mener autour d'une clarification des diverses lignes éditoriales, là encore en concertation avec le Conseil scientifique et les responsables de collections. La refonte du site web représente une excellente opportunité pour le faire. Nous avons choisi en particulier de ne pas reconsti-

tuer le comité de *Séminaires & Congrès*. Un comité de rédaction pour les *Documents Mathématiques* a été créé, dont Patrick Popescu a accepté de prendre la responsabilité. Nous remercions vivement Pierre Colmez qui a été en charge de cette collection depuis sa création.

Une équipe particulièrement dynamique et impliquée de responsables de collections est actuellement en place. La SMF remercie vivement les Comités de Rédaction actuels et passés pour la qualité et la rigueur de leur travail.

**Une politique numérique renforcée.** La place du numérique dans l'activité scientifique est devenue essentielle aujourd'hui. Il s'agit d'un enjeu prioritaire pour la SMF, tant éditorial qu'économique.

Les abonnements courants des cinq revues de la SMF (*Bulletin*, *Mémoires*, *Annales de l'Éns*, *Astérisque*, *Revue d'Histoire des Mathématiques*) sont tous servis sur son serveur web, avec dépôt dans les archives Numdam où les articles de ces revues y sont librement accessibles passé un certain délai après leur publication : cinq ans en général, dix ans pour les *Mémoires* et *Astérisque* (l'achèvement de la numérisation de cette dernière est prévu pour fin 2017).

Cette numérisation est effectuée par la Cellule MathDoc, au sein du projet Mersenne soutenu par l'Idex grenoblois, en prolongement de notre collaboration ancienne et forte avec la Cellule MathDoc. Elle concerne près de 400 volumes (50 000 pages et 1 500 articles environ) et complétera la numérisation des *Séminaires Bourbaki* déjà initiée partiellement.

Par ailleurs, après l'adhésion de la SMF à Crossref début 2017, un DOI (*Digital Object Identifier*) a été attribué à chaque article des séries numérisées, soit 5 500 codes en tout, avec par exemple l'identifiant doi : 10.24033/msmf.458 pour le premier *Mémoire* paru en janvier 2017. Ce DOI rend la citation d'un article aisée et pérenne, augmentant la visibilité et facilitant l'accès à nos publications. L'attribution de ces codes va de pair avec la capacité à échanger des métadonnées.

Un autre chantier important est la mise à jour des classes et feuilles de style associées à chacune de nos séries, notamment en utilisant la classe cedram de manière systématique. Tout en respectant intégralement les caractéristiques typographiques des différentes revues, cette rénovation facilitera la production et le suivi de nos publications : article en ligne, fascicules imprimés, dépôt

en archive, conservation des sources, gestion des DOI, échange de métadonnées... Le premier fascicule 2017 du *Bulletin* a été produit avec ces nouvelles feuilles de style, cette évolution sera étendue progressivement aux autres revues.

La SMF doit adapter son modèle économique, dans le contexte de l'évolution des publications scientifiques vers un accès électronique. Ainsi, l'augmentation du nombre d'abonnements électroniques accompagnée de la diminution des abonnements papier se poursuit-elle.

De nombreux chantiers sont en cours, dont un travail sur le référencement des collections et sur la politique de droits d'auteur et de copyright dans un contexte éthique. Rappelons que la SMF a adhéré au Code of practice rédigé par le comité d'éthique de l'European Mathematical Society.

La réflexion numérique de la SMF a été alimentée par les débats autour de la loi pour une République numérique. La loi permet désormais de favoriser la libre diffusion des résultats de la recherche publique et de consolider les pratiques actuelles en matière d'accès aux résultats de l'activité scientifique (publications, données de la recherche, métadonnées, etc.). Les valeurs de liberté et d'indépendance de la recherche publique ont ainsi été réaffirmées et précisées, en particulier pour ce qui concerne le partage des données de la recherche et des écrits scientifiques. La durée maximale « d'embargo » est désormais de 6 mois pour les sciences exactes<sup>15</sup> comme fixé par l'article sur le Libre accès aux publications scientifiques de la recherche publique. Pour plus d'informations, voir en particulier l'article de F. Hélein « La ruée vers l'or des publications » paru dans la *Gazette* 147.

En conclusion la SMF est fière de pouvoir offrir à la communauté mathématique une maison d'édition à but non lucratif et de qualité.

## 8. Rapport financier, année 2016

Pour l'année 2016, l'ensemble SMF-CIRM affiche un résultat net comptable de -497 k€. Ce bilan déficitaire s'explique par une dépense exceptionnelle de 600 k€ dans le cadre du projet 2R-CIRM visant à la restructuration et à la rénovation de l'Annexe. Cet engagement a été voté au bureau de la SMF le 3 octobre 2014. Cette dépense sera financée par le

fonds de réserve du CIRM.

Le total du chiffre d'affaires s'élève à 1 976 k€ pour 2016 dont 604 k€ de chiffre d'affaires pour la SMF. Pour comparaison, le résultat net était de +240 k€ en 2015 avec 1 982 k€ de chiffre d'affaires et 436 k€ de subventions. Dans les paragraphes suivants, nous présentons d'abord les finances des activités de la SMF de manière assez détaillée, puis celles des activités du CIRM de manière plus globale.

### 8.1 – La SMF

La vocation de la SMF est de mener à bien des missions que nous répartissons en trois catégories :

- assurer des services aux membres ;
- produire et vendre des livres et des revues ;
- communiquer sur les mathématiques auprès du grand public.

Le total des produits s'élève à 1 025 k€ (958 k€ en 2015). Le total des produits d'exploitation est de 1 019 k€ (953 k€ en 2015), avec un chiffre d'affaires de 604 k€ (contre 640 k€ en 2015) ; ce total inclut 530 k€ de ventes (contre 570 k€ en 2015) et 80 k€ de cotisations. Le montant total des subventions est de 19 k€.

Le total des charges est de 1 000 k€ (822 k€ en 2015)<sup>16</sup>.

Dans le cadre d'une convention signée le 3 juillet 2016 entre le fonds de dotation de l'IHP et la SMF (membre fondateur du fonds), la SMF a accepté de gérer des fonds de soutien (170 k€) versés par des mécènes, fonds destinés à soutenir et financer des actions choisies par le soin du fonds. La SMF a retenu 3% des sommes versées pour compenser ses frais de gestion.

La SMF présente un résultat positif de 25 k€ en 2016, contre 136 k€ en 2015. Cette différence s'explique par une légère baisse des ventes et une augmentation des charges liées à une production d'ouvrages plus importante. Dans la suite, nous détaillons ces comptes poste par poste.

### Produits d'exploitation et produits financiers

1. *Ventes de revues et de livres.* Le montant global est de 530 k€, contre 570 k€ en 2015. Il y

15. Il s'agit du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication.

16. Cette variation importante s'explique par une réorganisation des comptes, où la dépréciation des stocks est intégrée aux charges.

a là une baisse des ventes, en particulier des livres.

2. *Cotisations et abonnements.* Le montant global est de 80 k€, contre 84 k€ en 2015. Ce montant s'érode légèrement mais il est à noter que le nombre d'adhérents en France reste stable; le besoin de fidéliser les nouveaux adhérents reste une priorité.
3. *Subvention.* La SMF a touché 19 k€ de subventions, dont 15 k€ de subventions récurrentes de l'INSMI. À noter qu'en 2015, des subventions ponctuelles (17 k€ pour la brochure « Zoom des Métiers » et 15 k€ pour le fonds de dotation de l'IHP) s'ajoutaient.
4. *Recettes diverses.* Le montant global est de 74 k€, contre 70 k€ en 2015; ces recettes proviennent de la facturation des frais de ports et de refacturations variées pour des actions avec des associations partenaires (sociétés savantes, *Animath...*).
5. *Transfert de charges.* Cela correspond au reversement des salaires des personnels du CIRM détachés à la SMF. Le montant global est de 181 k€, contre 156 k€ en 2015.
6. *Produits financiers.* Ces produits correspondent à la rémunération des fonds placés. Le montant global est de 4 k€ contre 5 k€ en 2015.

### Charges d'exploitation

1. *Masse salariale.* Le montant des salaires et indemnités hors charges de l'ensemble du personnel (SMF + CIRM) est de 317 k€, contre 310 k€ en 2015. Il faut ajouter 138 k€ de charges (130 k€ en 2015). Les salaires du personnel SMF détaché au CIRM sont intégralement remboursés (164 k€).
2. *Frais de fabrication et composition.* Le montant global des dépenses de fabrication et composition des revues et collections est de 141 k€. Tous ouvrages confondus, les frais de fabrication s'élèvent à 104 k€, contre 106 k€ en 2015. Les frais de composition sont de 37 k€, contre 28 k€ en 2015.
3. *Honoraires, assurances, loyers.* Les honoraires pour le commissaire aux comptes et l'expert comptable s'élèvent à 16 k€, les frais d'assurances sont de 2 k€, et les loyers versés à l'IHP et à Luminy représentent 14 k€, à quoi s'ajoutent des « honoraires divers » (18,5 k€ qui comprennent des frais d'avocat pour la refonte des contrats des salariés du CIRM).
4. *Affranchissements et routage.* Tous envois confondus, le montant global des affranchissements est de 91 k€, contre 87,5 k€ en 2015.
5. *Impôts et taxes.* Ce poste est de 14,8 k€, contre 14 k€ en 2015 dont 11,3 k€ correspondent à la taxe sur les salaires.
6. *Frais bancaires et téléphone.* Le montant global est de 5 k€, stable par rapport à 2015.
7. *Achat de fournitures.* Il y a eu 12 k€ d'achats de fournitures contre 9 k€ en 2015. Ces achats s'expliquent par le travail de reconditionnement du stock à la cellule de Marseille.
8. *Vie de l'Association.* Cette ligne inclut les soutiens aux opérations scientifiques, les frais de déplacement, et divers « frais de mission ». Le montant global est de 16 k€, contre 20 k€ en 2015.
9. *Entretien, réparation, maintenance.* Le montant global est de 17 k€, stable par rapport à 2015. S'ajoute à ce montant 16 k€ de travaux à la cellule de Marseille, qui ont été remboursés par la MAIF.
10. *Dépenses diverses.* Cette « ligne » inclut entre autres la sous-traitance générale (12 k€), la publicité (5 k€), la formation (1 k€).
11. *Amortissements sur immobilisations.* Cela correspond essentiellement à l'amortissement du matériel informatique. Le montant global est de 15 k€, contre 17 k€ en 2015.
12. *Provisions diverses.* Le montant total est de 4,5 k€, contre 3 k€ en 2015, ce qui correspond à des factures impayées.
13. *Variation du stock et des encours.* La variation de stock s'élève à -128 k€ en 2016 contre +3 k€ en 2015. En conséquence, l'incidence nette de la variation de stock pour l'année 2016 est de -5 k€.

### 8.2 – Le CIRM

Depuis 2000, le CIRM est une Unité Mixte de Service placée sous la responsabilité conjointe du CNRS-INSMI et de la SMF. Une convention signée le 7 décembre 2010 a eu pour objet de fixer la répartition des domaines d'intervention entre l'unité CNRS et la SMF : par l'intermédiaire du CNRS, le CIRM apporte le contenu scientifique des rencontres mathématiques, par ailleurs le CIRM confie à la SMF l'organisation et la gestion des rencontres mathématiques.

L'exercice 2016 du CIRM est déficitaire de 522 k€, il était excédentaire de 104 k€ en 2015. L'origine de ce bilan déficitaire est l'engagement à hauteur de 600 k€ dans le projet 2R-CIRM, qui vise à la restructuration et à la rénovation de l'Annexe (bâtiment CNRS). Pour ce projet, qui est inscrit au Contrat État Région, est prévu un budget total de 2,6 M€. L'engagement du CIRM dans le projet a été voté au bureau de la SMF le 3 octobre 2014. D'autre part, le CIRM a prévu d'investir 120 k€ pour l'extension du restaurant (livraison prévue en 2018).

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 782 k€ en 2016 (contre 1 749 k€ en 2015), auxquels il faut rajouter 5,4 k€ de produits financiers (5,7 k€ en 2015) et 180 k€ de « produits exceptionnels » (198 k€ en 2015). Ces produits dits exceptionnels, correspondent à l'étalement des subventions d'investissement perçues lors de précédents travaux et investissements au CIRM.

Les produits comprennent à la fois des res-

sources propres – 1 372 k€ de chiffre d'affaires (1 354 k€ en 2015) – ainsi que des subventions de différents organismes (MENESR, Aix-Marseille Université, Conseil Régional, Ville de Marseille) s'élevant à 405 k€ (390 k€ en 2015). Le chiffre d'affaires et les subventions sont en légère hausse par rapport à 2015.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 890 k€ contre 1 849 k€ en 2015. Cette augmentation est essentiellement liée aux achats de matières premières.

### 8.3 – Conclusion

L'ensemble CIRM-SMF affiche un résultat négatif de 497 k€. Hors de la dépense exceptionnelle de 600 k€ liée au projet 2R-CIRM, le résultat net du CIRM est de +78 k€. La SMF est quant à elle, excédentaire pour +25 k€.

Ce rapport moral se veut le bilan de l'ensemble des activités au sein de la SMF depuis un an. Le personnel de la SMF et de très nombreux bénévoles y ont contribué, nous les remercions tous : membres du Bureau, du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique de la SMF, directeurs et membres des comités de rédaction, ainsi que tous ceux qui interviennent, ponctuellement ou plus régulièrement, et qui offrent leurs compétences sans compter leur temps avec une très grande générosité.

Ce rapport a été rédigé par B. Adamczewski, V. Berthé, H. Biermé, G. Bourgeois, D. Dos Santos, P. Foulon, L. Guillopé, C. Imbert, S. Jaffard, L. Nyssen, A. Pasquale, S. Seuret, A. Szpirglas avec l'aide de S. Albin, N. Christiaën, C. Munusami et C. Ropartz. Remercions enfin F. Petit pour sa relecture attentive (de ce rapport mais aussi des épreuves de la Gazette et autres textes tout au long de l'année).





